



MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Déterminée par délibération 2016 DU 132-2° du Conseil de Paris en date des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

SAINT-VINCENT-DE-PAUL (14^{ème} arrdt)

MISE A DISPOSITION DU PROJET DE CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) COMPRENANT SON ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT VENIR CONSULTER LE DOSSIER
ET FAIRE PART DE SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES
OUVERTS A CET EFFET AUX LIEUX, JOURS ET HORAIRES SUIVANTS :

**DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016
AU
VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 INCLUS**

Mairie du 14^{ème} arrondissement
2 Place Ferdinand Brunot, 75014 Paris

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h00
Jeudi de 8h30 à 19h00

Durant cette période, l'intégralité du dossier mis à disposition ainsi qu'un registre électronique seront mis en ligne sur le site <https://st-vincent-de-paul.imaginons.paris/>

Les observations et propositions du public pourront, en outre des registres, être adressées par écrit à la mairie du 14^{ème} d'arrondissement pendant la durée de la mise à disposition

UN ATELIER PUBLIC DE PRESENTATION DE L'ETUDE D'IMPACT

AURA LIEU LE LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016 A 19H00

Bâtiment Colombani
82, avenue Denfert Rochereau – 75014 PARIS
Salle Colombani